STATIONNEMENT GRATUIT

1 600 places

1 600 places gratuites en voirie dans toute la ville

GRATUIT

- **Tous les jours de 12h à 14h et de 18h à 9h**
- **30 minutes par jour par véhicule avec ticket horodateur en voirie**
- **Samedi après-midi, dimanche et jours fériés**

324 places

Accessible à tous, la durée des stationnements « arrêt-minute » est limitée à 30 minutes, sauf rue Giacosa du côté de l'avenue de la gare limitée à 20 minutes.

STATIONNEMENT PAYANT

Payant du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h.

219 places

Zone Jaune – Longue durée

Accessible aux abonnés résidents et actifs, cette zone permet un stationnement à la journée à tarif réduit.
Durée de stationnement maximum : une journée
1€ la demi-journée

1 955 places

Zone Orange – Moyenne durée

Implantée à proximité du centre-ville, cette zone est destinée aux abonnés résidents et actifs. Elle offre également une solution de stationnement plus longue pour les visiteurs.
Durée de stationnement maximum : 4 heures
1h : 0,80 €

919 places

Zone Rouge – Courte durée

Située à proximité des commerces, ces places sont conçues pour favoriser la rotation des véhicules et ainsi faciliter l'accès des clients et patients aux commerces et professions libérales.
Durée de stationnement maximum : 2 heures
1h : 1€ 2h : 3 €

Montant du forfait post stationnement (FPS) : 15 €

Le stationnement est gratuit pour les véhicules 100 % électriques et les PMR (enregistrement à l'espace stationnement conseillé)

Agence Indigo du stationnement 6, avenue Frédéric Mistral 06800 Cagnes-sur-Mer
Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 15h - Le samedi de 10h à 12h - b060313@group-indigo.com

Ville de Cagnes-sur-Mer

STATIONNEMENT

Infos & Tarifs

GRATUIT 30 min. par jour/véhicule avec ticket horodateur + **GRATUIT 2h** entre 12h et 14h

cagnes.fr

Septembre 2025